



EXÉCUTIF

Le nouveau gouvernement congolais compte 36 ministres

Quatre ministres d'État, une trentaine de ministres et deux ministres délégués, le nouveau gouvernement du Congo a été rendu public le 15 mai à 22 heures sur les antennes de la télévision nationale par Florent Ntsiba, Ministre d'Etat directeur du cabinet du président de la République. Certains ténors de l'ancienne équipe ont été maintenus comme

Firmin Ayessa, Alphonse Claude Nsilou, Pierre Oba et Pierre Mabilia tous nommés Ministres d'État. Jean Jacques Bouya Bouya tout comme Jean Claude Gakosso, Ingrid Ebouka Babakas, Thierry Mougalla conservent leurs postes. Roger Rigobert Andely est de retour tout comme Nefer Ingani tandis que Denis Christel Sassou N'Gusso, Irène Mboukou et

Honoré Nsayi, président du groupe parlementaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Opposition) font leur entrée au gouvernement. Les partants sont entre autres Henri Djombo, Gilbert Ondongo, Adelaide Mougani, Antoinette Dinga Dzondo. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et son équipe devront se mettre au travail sans délai. *Page 9*

FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

Denis Sassou N'Gusso au sommet de Paris



Le président congolais prendra part à Paris, en France, à l'invitation de son homologue Emmanuel Macron, au sommet sur

le financement des économies africaines. Au total 18 chefs d'État et de gouvernement se réuniront dans la capitale fran-

çaise, le 18 mai, au Grand Palais Éphémère. La veille, en soirée, leur hôte les recevra à dîner au Palais de l'Élysée.

D'après la fiche technique publiée par l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, en marge du sommet des chefs d'État et de gouvernement, les premières dames participeront aux activités organisées par Brigitte Macron.

Le président de la République qui a quitté Brazzaville dimanche 16 mai, en compagnie de son épouse, Antoinette Sassou N'Gusso, était samedi à Kinshasa en République démocratique du Congo pour une visite de travail auprès du président Félix Tshisekedi *Page 3*

CAN EDITH-LUCIE-BONGO-ONDIMBA

Le temps joue contre les Diables rouges

La préparation des Diables rouges seniors dames à la troisième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, prévue du 11 au 20 juin au Cameroun, a été au menu de la réunion d'urgence le 12 mai à Brazzaville entre le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé et les dirigeants de la Fédération congolaise de handball. *Page 11*



Les Congolaises lors d'une séance d'entraînement Adiac

TCHAD

Une reunion extraordinaire des chefs d'État de la CEEAC prévue le 25 mai à Brazzaville

Page 16

PRIMATURE

Anatole Collinet Makosso : « Restaurer l'autorité de l'Etat »



Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso Adiac déclare avoir conscience de la lourde tâche qui est la sienne aujourd'hui après dix années passées comme ministre. Il s'est réjoui de l'oreille attentive et du consensus qu'il dit avoir trouvé autour de sa personne chez ses camarades du Parti congolais du travail dont il est membre du bureau politique, mais aussi des formations de la majorité présidentielle. *Page 2-3*

Éditorial

« Ensemble, poursuivons la marche » *Page 2*

ÉDITORIAL

« Ensemble, poursuivons la marche »

Si'il fallait une preuve que le nouveau quinquennat du président Denis Sassou N'Guesso sera marqué par des réformes en profondeur de la gouvernance publique qui, elles-mêmes, accéléreront fortement la marche du Congo vers le progrès l'annonce, mercredi soir, de la désignation d'Anatole Collinet-Makosso comme Premier ministre est là pour l'apporter.

Convaincu de l'importance des actions à mener afin de permettre au Congo de franchir les obstacles dressés sur sa route par la crise économique, le surendettement, les tensions financières, la pandémie du coronavirus, le nouveau chef du gouvernement a en effet le grand avantage d'avoir une longue expérience de la « res publica », de la « chose publique ». Et une connaissance précise des problèmes qui devront être résolus si l'on veut que les nouvelles générations de Congolaises et de Congolais trouvent leur juste place au sein de la société.

Ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique, puis ministre de l'Enseignement primaire et secondaire en charge de l'Alphabétisation, Anatole Collinet-Makosso a une perception bien réelle des réformes qui devront être menées dans ce sens au cours des cinq années à venir. Aussi s'est-il préparé tout au long des derniers mois à occuper le poste éminent qu'il occupe désormais comme en a témoigné son engagement dans la campagne électorale du président candidat et la publication, le 6 avril, du document « Stratégie et Plan d'action du programme de société « Ensemble, poursuivons la marche » qui précise son programme.

Avec une conclusion pour le moins musclée dont voici les dernières lignes : « Pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté, du mal développement et de l'inefficacité économique, il faut s'attaquer à la pauvreté elle-même et supprimer les facteurs qui la rendent nocive et dangereuse. L'objectif de promouvoir une croissance économique soutenue commande ainsi la mise en place des politiques sectorielles très stratégiques. « Ensemble poursuivons la marche » sonne la fin de la récréation, l'abandon des habitudes blâmables afin de hisser le Congo parmi les premières places des pays à croissance économique très prometteuse. Le changement c'est maintenant avec Denis Sassou N'Guesso. »

On ne saurait être plus clair ni plus déterminé !

Les Dépêches de Brazzaville

EXÉCUTIF

Anatole Collinet Makosso priorise la restauration de l'autorité de l'Etat

Nommé Premier ministre, chef du gouvernement, le 12 mai, Anatole Collinet Makosso entend restaurer l'autorité de l'Etat, travailler pour la bonne gouvernance et la transparence.

« La priorité des priorités dans l'action qui sera la nôtre, en plus des axes que le président a tracés, c'est la restauration de l'autorité de l'Etat. L'Etat doit avoir son autorité pour répondre à l'orientation qu'avait donnée le président de la République dans son discours d'investiture : l'Etat protecteur qui est chargé de veiller à l'application des textes que votent les parlementaires », a déclaré le nouveau Premier ministre au cours d'une interview le 13 mai.

Selon lui, l'audit des textes à appliquer se résume à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Pour garantir l'amélioration des conditions de vie des citoyens, il faut, a-t-il dit, un Etat fort, avec une structure gouvernementale courageuse, qui soit capable non pas de mettre les Congolais au pas mais de les intégrer dans une cohésion nationale. Le but étant de faire en sorte que chacun respecte les textes et travaille pour le bonheur de la population.

Le nouveau locataire de la primature entend consolider les efforts entrepris par le gouvernement sortant sous la direction du Premier ministre Clément Mouamba, en termes de lutte contre les antiva-



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso/Adiac

leurs, la bonne gouvernance, le respect du bien public et la gestion rationnelle de l'Etat. Anatole Collinet Makosso se dit conscient du poids de la responsabilité et de la charge qui pèsent sur lui, au regard des attentes et des espoirs du peuple. Il s'agit des questions d'ordre économique et social. « Nous prenons ces responsabilités dans un contexte chargé d'émotions mais aussi de remous. Nous ne pouvons réussir qu'en nous accordant avec nos partenaires sociaux. C'est dans ces moments difficiles que le peuple et toutes les forces vives de la nation doivent être unis autour du président de la République qu'ils ont élu pour qu'ensemble nous puissions réussir à relever les défis économiques, sanitaires, politiques, sécuritaires », a-t-il indiqué.

Concernant la bonne gestion de la chose publique, il a signifié que « nous allons offrir à nos partenaires techniques et financiers, bilatéraux comme multilatéraux qui

nous accompagnent ces garanties de transparence. Nous allons aussi les aider à mieux percevoir, rendre davantage visible ces efforts de transparence, de bonne gouvernance... ».

Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, remercié le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso pour cette marque de confiance. Il s'est aussi félicité de l'adhésion du Parti congolais du travail et des autres formations politiques de la majorité présidentielle à sa nomination. « C'est la première fois qu'on aura un Premier ministre né après l'indépendance. C'est un symbole fort et il a plu au président de la République de poser cet acte pour montrer son engagement à conduire ce pays dans la mise en œuvre de la gouvernance intergénérationnelle qui nous conduit nécessairement vers l'alternance générationnelle mais en douceur, dans la paix, dans la quiétude », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Paris abrite un sommet sur la relance des économies africaines

Le président français, Emmanuel Macron, s'entretiendra le 18 mai, à Paris, avec plusieurs chefs d'Etat africains, de hauts responsables européens ainsi qu'une dizaine de représentants d'organisations internationales.

Selon la présidence française, l'objectif du sommet est de mettre en place un important soutien financier aux pays africains, notamment à travers des droits de tirage spéciaux accordés par le Fonds monétaire international (FMI), et de poser les bases d'un nouveau cycle de croissance sur le continent. La question de l'annulation de la dette des pays africains sera aussi abordée.

Parmi les pays représentés en présentiel figurent la République du Congo, l'Angola, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan, le Togo et la Tunisie et, côté européen, l'Italie, l'Espagne et le Portugal ainsi que l'Union européenne. Y participeront en visioconférence les Pays-Bas, l'Alle-

magne, le Japon, le Kenya, la Tanzanie et l'Afrique du Sud. L'ONU, le FMI, l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement écono-

« Ce sommet vise à mettre en place un paquet de soutien massif à l'Afrique et à poser des bases pour un nouveau cycle de croissance sur le continent, qui sera aussi un relais pour une croissance pour l'économie mondiale », a souligné les autorités françaises.

ment de financer des importations. Le FMI devrait décider en juin une émission massive de DTS de 650 milliards de dollars, dont 34 milliards pour l'Afrique (24 milliards pour l'Afrique subsaharienne). La veille du sommet, Emmanuel Macron organisera également une conférence de

« Ce sommet vise à mettre en place un paquet de soutien massif à l'Afrique et à poser des bases pour un nouveau cycle de croissance sur le continent, qui sera aussi un relais pour une croissance pour l'économie mondiale ».

miques), l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la Banque mondiale et plusieurs banques publiques internationales seront conviés. La Chine sera également représentée par un haut responsable.

La France propose de faire profiter l'Afrique les Droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international, des instruments de change qui permettent notam-

soutien à la transition au Soudan, au cours de laquelle des rééchelonnements de sa dette avec ses principaux bailleurs devraient être examinés.

Yvette Reine Nzaba

Le MCDDI salue la nomination de Collinet Makosso à la primature

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a rendu publique à Brazzaville une déclaration dans laquelle il salue la nomination d'Anatole Collinet Makosso au poste de Premier ministre, chef du gouvernement.

Le MCDDI présente ses sincères félicitations au nouveau promu, ainsi que ses vœux ardents de réussite dans la réalisation de sa lourde tâche.

« Qu'il vous plaise de considérer, excellence monsieur le Premier ministre, que votre nomination est une reconnaissance de vos qualités par son excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ainsi que votre engagement à mettre en œuvre le projet de société Ensemble poursuivons la marche vers le développement », a noté la déclaration signée par le secrétaire général du MCDDI, Bernard Tchibambelela

La Rédaction

LE FAIT DU JOUR

ACM, Premier ministre

Près d'un mois après sa prise de fonction officielle, le 16 avril, le président Denis Sassou N'Guesso vient de nommer son Premier ministre, ce 12 mai. Anatole Collinet Makosso, 56 ans, est l'homme que le chef de l'Etat a choisi, parmi sans doute beaucoup, pour conduire son action à la tête du Congo au démarrage de son nouveau quinquennat. Ministre pendant dix ans (2011-2021), le natif de Pointe-Noire avait aussi, dans son parcours politico-administratif, dirigé le cabinet de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso.

La nomination d'Anatole Collinet Makosso met fin au suspense qui semblait durer trop longtemps, alors qu'au regard des défis de l'heure, plombé par la crise économique et sanitaire, le Congo a hâte de prendre le taureau par les cornes et s'attaquer de front à ces écueils. On avait un moment entendu dire que la primature serait confiée à Louis Sylvain-Goma, originaire de Pointe-Noire et actuel ambassadeur du Congo au Brésil.

Longtemps Premier ministre (1975-1984), l'homme avait réoccupé ce poste en 1990-1991 dans le moment précédant la Conférence nationale souveraine. Il fut aussi membre du

Comité militaire du Parti, l'instance qui prit la suite du président Marien Ngouabi entre 1977 et 1979 après sa disparition tragique. Louis Sylvain-Goma avait ensuite dirigé le Conseil économique et social avant de migrer vers Libreville, au Gabon, en qualité de secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

Brazzaville, toujours aussi bavarde avait ensuite distillé que Clément Mouamba reviendrait au Palais de la primature. Après cinq années de loyaux services, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila, le député PCT de Sibiti 1, dans la Lékoumou, pourrait, peut-être, gagner l'hémicycle, ou simplement prendre un peu de repos. Il est honnête de dire que le contexte de crise multiforme aura marqué son passage à la tête du gouvernement congolais. Mais la confiance que lui a témoignée le président de la République n'a pas été démentie, tant les deux personnalités ont travaillé dans une bonne harmonie pendant cette période délicate.

Succéder à Clément Mouamba dans le moment présent où les problèmes soulevés plus haut sont toujours d'actualité n'est pas

chose facile. C'est vrai que le temps mis pour trouver un remplaçant à ce dernier a pu faire de la primature congolaise le poste le plus convoité et finalement le plus difficile à pourvoir en un mois. Maintenant que tout ceci appartient désormais au passé, Collinet Makosso et le gouvernement qu'il va conduire seront jugés au résultat.

A l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation où il est resté pendant un long moment ministre, Anatole Collinet Makosso a fait preuve d'audace et de volontarisme. On l'a par ailleurs vu sur le devant de la scène en tant que directeur de campagne adjoint du candidat Denis Sassou N'Guesso avant, pendant et après l'élection présidentielle passée. Le morceau qu'il hérite à présent sollicitera de lui encore plus d'engagement : crise économique, financière et sanitaire, front social agité, jeunesse en quête d'emplois, diversification des sources de revenu du PIB national, relance du dialogue avec les bailleurs de fonds, lutte contre les antivaleurs... Autant de routes rocailleuses à arpenter pour ACM.

Bon vent Monsieur le Premier ministre !

Gankama N'Siah

FORÊT

Un nouvel accord de partenariat pour promouvoir le commerce légal du bois

Le portail du commerce du bois, lancé récemment, est le nouveau partenariat destiné à faciliter le commerce légal et durable des bois tropicaux issus notamment du Bassin du Congo. Trois organisations internationales sont pour l'instant engagées dans ce processus de transparence.

L'Association technique internationale des bois tropicaux, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et le Form international sont les signataires en mars dernier du partenariat pour l'amélioration du portail du commerce du bois. Ces entités entendent soutenir la croissance, la transparence et la diversité du commerce légal et durable des bois tropicaux. L'initiative constitue une réponse, selon les signataires, aux nombreuses questions que se posent les négociants de bois concernant le commerce légal du bois, la diligence raisonnée, les exigences de tel ou tel pays et l'exportation. Le portail du commerce du bois offre les profils des Etats sur la filière du bois et la législation connexe dans les pays pro-

ducteurs, principalement situés en Afrique tropicale, en Asie et en Amérique latine.

En outre, le portail permet-

tra de faciliter le développement et l'amélioration du commerce des produits ligneux par l'expansion de la couverture géographique

et linguistique du site web actuel, en y ajoutant de nouveaux profils de pays ; la refonte du site web et d'améliorer sa convivialité pour l'utilisateur ; l'accroissement de la visibilité du site web et de son public dans le cadre d'une nouvelle stratégie de marché et la promotion lors des manifestations pertinentes.

Dans cet accord de partenariat, l'OIBT finance les travaux techniques, tandis que l'Association technique internationale des bois tropicaux (le propriétaire du site) et Form international (le gestionnaire du projet), sont chargés de leur exécution, en étroite collaboration avec le secrétariat de l'OIBT.

Ils promettent de travailler en synergie dans leur approche de la gestion durable des forêts et la promotion du commerce des bois et produits forestiers d'origine légale et durable.



Des grumes sur un site à Souanké dans la SanghaAdiac

Fiacre Kombo



MESSAGE DE FÉLICITATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU AU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ANATOLE COLLINET MAKOSSO

Au nom des populations du département du Kouilou, des distingués conseillers départementaux et en ma qualité d'honorable député, président du Conseil départemental du Kouilou ; je remercie avant tout Monsieur le président de la République, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso pour avoir porté sa confiance et élevé au rang de Premier ministre, Chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso honorant ainsi le département du Kouilou tout entier. J'adresse pour la circonstance mes vives et sincères félicitations au Premier ministre, Chef de gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Homme d'abnégation et grand commis de l'Etat et lui

souhaite plein succès dans l'accomplissement du programme du gouvernement de la République « Ensemble, poursuivons la marche ». Comme tout autorité vient de Dieu, que le Tout puissant vous accompagne, bénisse le Congo notre cher et beau pays et donne beaucoup de lucidité à toutes les autorités congolaises.

Fait à Loango, le 13 mai 2021
L'Honorable Député, Président du
Conseil départemental du Kouilou

Alexandre MABIALA



MESSAGE DE FÉLICITATIONS DE LA FÉDÉRATION PCT-KOUILOU AU CAMARADE ANATOLE COLLINET MAKOSSO MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU PCT

Au nom des militants, cadres et sympathisants du grand et glorieux Parti Congolais du Travail (PCT) de la Fédération du département du Kouilou et au mien propre ; j'adresse mes vives et sincères félicitations au camarade Anatole Collinet Makosso, membre du bureau politique du Comité central du PCT, éminent dirigeant de notre parti, sur qui le président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso a jeté son dévolu en le nommant Premier ministre, Chef du gouvernement, résultant de son activisme politique et de son engagement lors de la campagne présidentielle. La fédération PCT-Kouilou est fière de cette élévation d'un de ses cadres et remercie par la même occasion son champion, le camarade Denis Sassou N'Guesso ainsi que son secrétaire géné-

ral, le camarade Pierre Moussa pour cette marque de confiance. Les militants, cadres et sympathisants du PCT-Kouilou rassurent le Premier ministre, Chef du gouvernement, le camarade Anatole Collinet Makosso de l'accompagner avec ferveur dans l'accomplissement de sa notre et exaltante mission gouvernementale d'engager des réformer visant à traiter efficacement les problèmes sociaux et économiques auxquels le Congo est confronté.

**Tout pour le peuple !
Rien que pour le peuple !**

Fait à Loango, le 13 mai 2021
Le Membre du Bureau Politique,
Président du Conseil Fédéral

Alexandre MABIALA

NUMÉRIQUE

Léon Juste Ibombo à la tête de l'Alliance Smart Africa

La nomination du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, au titre de président de l'Alliance Smart Africa a été faite lors d'une récente réunion virtuelle des ministres africains en charge des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le ministre congolais en charge de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'est engagé à travailler pour la concrétisation de la vision de ladite organisation. Il sera question de placer les TIC au cœur des programmes de développement socio-économique ; d'améliorer leur accès et particulièrement celui à la large bande ; d'améliorer la responsabilisation, l'efficacité et la transparence grâce aux TIC ; d'accorder la priorité au développement du secteur privé, ainsi que d'impulser le développement durable via les TIC.

Conscient de l'énormité de sa tâche et des défis à relever au cours de ses deux ans de mandat, le nouveau président de l'Alliance Smart Africa envisage d'œuvrer à ne pas rater la révolution numérique ce, dans le but de rendre dynamique l'écosystème numérique africain.

Engagement audacieux et novateur des chefs d'État et de gouvernements africains, l'Alliance Smart Africa est un réseau visant à accélérer le développement socio-économique durable sur le continent, en accompagnant l'Afrique dans une économie de la connaissance, grâce à un accès abordable au haut débit et à l'utilisation des TIC en vue de faire de l'Afrique un marché digital unique.

Elle a également pour but de mettre la transformation digitale au cœur du développement économique du continent, en s'appuyant sur le secteur privé et les États membres autour d'initiatives concrètes comme le projet « One Africa Network » ayant pour objectif la suppression progressive du roaming entre les pays africains et le développement d'un réseau de villes africaines intelligentes.

Créée en 2013, l'Alliance Smart Africa est un partenariat regroupant trente pays africains, dont la République du Congo.

Gloria Imelda Lossele

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le contrôle des poids-lourds renforcé sur la route nationale n°1

Un nouveau système de pesage va être mis en service, dès le 1er juin, au poste de péage de Kieni, à Loutété, dans le département de la Bouenza. D'après La Congolaise des routes, la société gestionnaire de la nationale n°1, le contrôle renforcé des poids vise à préserver l'état de la route et améliorer la sécurité routière sur ce corridor.

Le service de pesage du poste de péage de Kieni est installé dans les deux sens de la circulation entre Brazzaville et Pointe-Noire. Ce nouveau système de contrôle des charges des véhicules limite, en effet, le poids total supérieur à 3,5 tonnes, conformément à la norme en vigueur dans la zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Les conducteurs des poids lourds vont se soumettre à une vérification des charges dans le sens Pointe-Noire/Brazzaville aux pesages de Mengo et Kieni, comme cela se fait déjà, dans le sens de Brazzaville/Pointe-Noire. En



Le poste de péage de Lifoula/Adiac

cas de dépassement, prévient LCR, les véhicules en surcharge seront verbalisés et contraints de décharger avant de franchir la barrière du poste de péage.

En mettant en service ce poste de pesage, la concessionnaire LCR parachève son programme de gestion, d'entretien et de sécurisation de la route nationale n°1. Cette infrastructure routière permettra de déterminer le poids total des camions poids lourds concernés par la limitation de charge.

Avec la mise en service pro-

chaîne de ce pesage, souligne le responsable de communication de LCR, Franchel Darnich Badila, le Congo va franchir un pas important dans la gestion des infrastructures routières. « Il est primordial de respecter les limites de charges sur tout le territoire de la zone de la Cémac qui réunit le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République du Congo. C'est une réglementation très importante qui empêche la dégradation de la route et permet sa pérennisation », a-t-il affirmé.

Fiacre Kombo

REVENDECTIONS SOCIALES

Les travailleurs de l'ARMP menacent d'entrer en grève

Le personnel de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) réclame le paiement de deux mois d'arriérés de salaires sur les huit mois impayés et la réforme interne de l'institution.

À l'issue d'une assemblée générale tenue le 11 mai, les travailleurs de l'ARMP ont voulu interpeller les autorités de tutelle, en l'occurrence la primature, sur la situation qui prévaut au sein de cette structure étatique, sur l'absence de protection sociale et de convention collective applicable au personnel de l'établissement.

Créée en 2009, l'ARMP bat de l'aile depuis quelques années, comme en témoigne le non-paiement des salaires de novembre-décembre 2018, décembre 2019 et ceux de 2021. Pour cela, ces travailleurs exigent la mise en place d'une commission tripartite composée de la direction générale, des délégués du personnel et des pou-

voirs publics, pour essayer de trouver des solutions à leurs revendications.

« À défaut de la prise en compte effective des recommandations ainsi formulées dans un bref délai, le personnel de l'ARMP prendra toutes les mesures nécessaires pour se faire entendre, notamment, l'arrêt du travail, conformément à la réglementation en vigueur », a communiqué le communiqué final de l'assemblée générale.

Enfin, le personnel recommande un audit financier et organisationnel de l'ARMP et l'ouverture d'une enquête judiciaire sur un supposé détournement des cotisations sociales estimées à 245,9 millions de FCFA.

Fiacre Kombo

SANTÉ

Les représentants des ONG renforcent leurs connaissances sur la Covid-19

Le directeur départemental de la santé de Brazzaville, le médecin-colonel Jean Claude Mobousse, a ouvert le 12 mai un atelier de formation des organisations non gouvernementales (ONG) et associations sur le coronavirus. Cette rencontre est organisée par l'ONG Médecins d'Afrique.



lavage des mains et les gestes barrières sont les seuls moyens de lutte contre la pandémie. « La santé n'est pas exclusivement l'affaire du personnel de santé, mais de tout le monde. L'approche idoine est intersec-

Les membres des ONG et associations (Adiac)

L'objectif est de doter les quarante-quatre membres des ONG des notions de base du coronavirus, afin de leur permettre de sensibiliser la communauté à la maladie.

Les enseignements porteront, pendant deux jours, sur la surveillance épidémiologie à base communautaire, les notions essentielles de la maladie, la pause d'oxygène, la vaccination contre

la Covid-19, la prévention et le contrôle des infections et bien d'autres éléments.

Jean Claude Mobousse a expliqué que l'atelier consiste à créer une synergie afin de conjuguer des efforts pour endiguer le coronavirus au Congo.

La Covid-19, poursuit-il, est un dévastateur qui souffle sur toute la planète.

A l'heure actuelle, le vaccin, le

torielle avec la participation des partenaires, des parties prenantes et de la société civile », a indiqué le directeur départemental de la santé de Brazzaville.

Le coordonnateur des programmes à l'ONG « Médecin d'Afrique », le Dr Alain Bikindou, a précisé qu'il est question d'inciter la communauté à une prise de conscience de la maladie.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ PUBLIQUE

Les médecins stagiaires venus de Cuba rassurés

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a échangé avec le collectif des médecins formés à Cuba qui se trouvent en stage de consolidation des connaissances dans les hôpitaux du pays. Elle a éclairé la lanterne de ces derniers sur leur contrat avec le service public.

« La prime forfaitaire de stage est de 150 000FCFA par mois et celle de panier de 25 000FCFA par mois versée par les structures de santé ayant reçu les stagiaires », a précisé la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Elle a dissipé les incompréhensions liées à l'organisation administrative, logistique et financière des médecins, au paiement des primes forfaitaires, à l'intégration à la Fonction publique et à la remise des diplômes. Ces problèmes ont été au cœur de la grève, lancée il y a quelques jours, par ces jeunes médecins.

Dans une note circulaire

signée de la ministre de la Santé en date du 12 mai de l'année en cours, il est souligné qu'en fonction de l'organisation interne de chaque hôpital, les médecins stagiaires vont également percevoir les primes de garde, la quote-part sur les consultations et les actes lorsque ces prestations de soins sont réellement effectuées en autonomie et non pas en apprentissage.

En rappel, c'est le 8 février dernier que ces médecins stagiaires ont été mis à la disposition des structures sanitaires pour consolider leurs compétences. Ils ont été affectés dans les hôpitaux d'Owando,



d'Oyo dans la Cuvette, de Nkayi dans la Bouenza et de Dolisie dans le Niari, de Loan-

Échange entre la ministre en charge de la Santé et le Collectif des médecins stagiaires djili, de Tié-Tié, Adolphe-Cisé Gomes à Brazzaville a aussi reçu ces médecins. L'hôpital Blanche-

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Le Congo reçoit plus de 200.000 doses du vaccin Sinopharm

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a reçu, le 14 mai, un échantillon des cartons de plus de deux cent mille doses du vaccin Sinopharm ainsi que des seringues offertes par la République populaire de Chine.

Ce don fait office de la deuxième vague de vaccins que le Congo a reçus en deux mois.

qui lie les deux pays particulièrement dans la lutte contre la pandémie à coronavirus. Il



Réception du vaccin Adiac

Le 10 mars, la Chine avait offert au Congo un premier lot de vaccins contre le coronavirus, 100 000 doses du vaccin Sinopharm. C'est ce qui avait permis au pays de lancer la campagne de vaccination, le 25 mars dernier.

A en croire Ma Fulin, l'ambassadeur de Chine au Congo, ce don s'inscrit dans le cadre de la traditionnelle coopération

pense, par ailleurs, qu'il s'agit d'une aide mutuelle qui se poursuivra dans les prochains jours.

Pour sa part, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a profité de l'occasion pour demander aux Congolais de continuer à se faire vacciner massivement afin de se protéger tout en protégeant aussi les autres, a manifesté sa satisfaction suite à ce geste du

gouvernement chinois.

« Nous manifestons un sentiment de gratitude à l'endroit de la Chine, qui dès le début était à nos côtés. C'est l'occasion de rappeler à la population que nous avons suffisamment des doses de vaccins dans les différents sites de vaccination. Le vaccin est le seul moyen pour lutter efficacement contre la pandémie. C'est aussi l'occasion de féliciter la Chine pour l'homologation du vaccin Sinopharm par l'Organisation mondiale de la santé », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

Notons qu'à ce jour plus de cinquante mille Congolais ont été vaccinés contre le coronavirus. Selon les statistiques, les personnes vaccinées au Congo n'ont pas présenté des effets secondaires. A cet effet, le gouvernement souhaite vacciner environ 60% de population soit trois millions quatre cent mille citoyens. A travers cette deuxième donation, la campagne de vaccination va désormais s'étendre sur les autres départements du Congo.

La Chine a fait un don de vaccins à un certain nombre de pays, manifestation de la diplomatie menée par le géant asiatique autour de la mise à disposition de vaccins, y compris sur un continent africain où elle a une présence forte.

Rude Ngoma

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Allemagne octroie un million de dollars au Congo

Le directeur de la coopération allemande, le Dr Andreas Kalk, a annoncé au cours d'un échange avec la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, un financement d'un million de dollars dans le cadre de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

La République du Congo partage en commun un plan régional d'adaptation avec trois pays de la sous-région à savoir le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. Après deux ans de travail, l'Allemagne au travers de son outil de coopération la GIZ vient d'accorder la levée des fonds pour la préparation de ce plan régional d'adaptation à hauteur d'un million de dollars.

« Ce projet complet qui englobe une somme de 28 millions d'euros vise à appuyer tous les pays de l'Afrique de l'est et du centre pour la lutte contre le changement climatique. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, et de la République du Congo. Mais les fonds directement marqués pour ce pays ne correspondent qu'à 1 million de dollars. De l'autre côté, l'un des objectifs principaux de ce projet est la mobilisation supplémentaire des fonds par la coopération financière internationale. Comme le travail se fait bien, je pense qu'on va arriver à mobiliser les fonds nécessaires pour appuyer la République du

Congo à s'adapter à la lutte contre le changement climatique », a déclaré le Dr Andreas Kalk.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre de la CCBC et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. « Après la validation de ce projet à hauteur d'un million de dollars, nous allons maintenant dans la deuxième phase recruter un consultant qui va élaborer les termes de référence, une feuille de route qui nous permettra d'aller dans la mise en œuvre de ce plan national régional d'adaptation. Aujourd'hui, nous sommes ravis, parce que nous allons pouvoir lever quelques financements additionnels dans le cadre du financement vert de la finance climatique en termes d'adaptation. », a-t-elle signifié.

Notons que le Dr Andreas Kalk était accompagné du chargé d'Affaires a.i. de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker.

Bruno Okokana

MAROC

Feu vert du Parlement pour l'accord de siège du bureau de la lutte antiterroriste

Le Parlement marocain vient d'adopter l'accord d'établissement du bureau de lutte contre le terrorisme (UNOCT), faisant du royaume chérifien le pivot de la lutte antiterroriste dans toute sa région et dans tout le continent africain.

La chambre des représentants a adopté une convention internationale signée entre le Maroc et l'ONU. Elle porte sur l'établissement à Rabat d'un bureau du programme de lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique relevant du bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme. La mission de ce bureau est d'appuyer les efforts de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme, à travers le programme onusien qui vise à soutenir les États dans leur lutte antiterroriste.

Parmi ses multiples missions, ce bureau offrira des formations sur la lutte antiterroriste, le maintien de l'ordre, la gestion de la sécurité aux frontières, la prévention de la présence de radicaux, et

les droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. En matière de formation, le bureau consacrera un volet à l'administration pénitentiaire, notamment pour ce qui est de la réhabilitation et la réintégration.

Entre autres détails de cette convention, le Maroc qui, selon les dispositions de l'article 2, fournira les locaux du bureau du programme antiterroriste, y compris les équipements nécessaires à son bon fonctionnement ainsi qu'une contribution financière, accordera également le statut de diplomates aux membres étrangers de son personnel.

Selon l'accord de siège, le Maroc s'engage à œuvrer de concert avec cette nouvelle structure afin de créer un

portefeuille dynamique de formation de pointe qui évolue et s'adapte à la mission en perpétuel changement et de plus en plus difficile de prévention, de détection et de poursuite des activités terroristes. Au niveau de l'ONU, ce nouveau centre est considéré comme une structure innovante qui aidera les pays voisins et les pays du continent africain à se mettre à niveau et à rendre plus efficaces leurs activités de lutte contre le terrorisme. Le bureau sera également chargé de la coordination des activités antiterroristes dans cette région, ce qui est en soi une mission de taille, compte tenu de l'importance géographique de l'Afrique subsaharienne, qui constitue aussi une source de pré-occupations en raison de la propagation rapide du terrorisme.

Noël Ndong

COVID-19

Le variant indien détecté dans 44 pays, Biden appelé à l'aide pour des vaccins

Le variant découvert en Inde a été découvert dans 44 autres pays, selon l'OMS, et les appels à l'aide pour des vaccins se multiplient dans le monde.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a détecté le variant B.1.617 à l'origine de l'explosion du nombre de cas de covid-19 en Inde dans au moins 44 autres pays du monde, a annoncé l'organisation mercredi. Après ce pays, c'est en Grande-Bretagne que le plus grand nombre de cas de contaminations au variant B.1.617 a été détecté.

Un variant apparu pour la première fois en octobre et classé cette semaine par l'OMS comme préoccupant. Il est l'une des raisons - mais pas la seule - qui explique l'explosion de la pandémie en Inde (1,3 milliard d'habitants), deuxième pays le plus infecté au monde après les États-Unis, avec près de 23 millions de cas détectés.

La nouvelle vague a submergé les grandes villes, mais aussi les zones rurales, poussant les hôpitaux au point de rupture et entraînant de graves pénuries d'oxygène et de lits.

L'Inde n'est, toutefois, pas le seul pays à se battre avec le virus. Près de la moitié des dirigeants de la planète ont demandé l'aide des États-Unis pour pallier le manque de vaccins, a affirmé mardi le président Joe Biden. « Tous les pays du monde se tourmentent vers nous », a-t-il expliqué, lors d'un échange avec des gouverneurs pour faire le point sur la vaccination aux États-Unis. « J'ai 40% des dirigeants de la planète qui demandent si on peut les aider », a-t-il poursuivi. « On va essayer », a-t-il ajouté, sans livrer de chiffres ni de calendrier, et en martelant sa volonté de donner la priorité aux Américains. « Je pense que nous pouvons produire beaucoup plus de vaccins », a-t-il estimé.

Plusieurs chefs d'Etat ou de gouvernement ont exprimé leur frustration face à l'attitude de Washington sur ce dossier.

La chancelière allemande Angela Merkel a appelé de ses vœux « un libre échange de composants » et « une ouverture du marché des vaccins ». Le président français, Emmanuel Macron, a de son côté appelé les États-Unis à « mettre fin aux interdictions à l'export, non seulement de vac-

cins mais de composants de ces vaccins, qui empêchent la production ».

Joe Biden a rappelé que les États-Unis avaient pour l'heure promis de fournir 60 millions de doses du vaccin d'AstraZeneca à des pays tiers.

L'Union européenne réclame de son côté devant la justice belge qu'AstraZeneca livre d'ici fin juin aux Vingt-Sept les 90 millions de doses de son vaccin anti-Covid qui n'ont pas été livrées au premier trimestre, sous peine d'astreintes financières, a annoncé mardi la Commission européenne. C'est la première fois que la Commission précise ses exigences dans la procédure qu'elle a engagée contre le laboratoire suédo-britannique, qu'elle accuse d'avoir manqué à ses obligations. Le contrat conclu étant de droit belge, une audience en référé (en urgence) aura lieu le 26 mai devant un tribunal bruxellois.

Les campagnes de vaccination continuent cependant et poussent plusieurs pays européens à se montrer plus confiants et à entamer un retour à une vie normale.

Julia Ndeko avec AFP

LIBYE

Richard Norland nommé envoyé spécial

Pour la première fois, depuis 2011, les États-Unis ont nommé, le 11 mai, un envoyé spécial en Libye.

« Richard Norland va exercer sa nouvelle mission d'envoyé spécial pour les États-Unis en Libye en conservant son poste d'ambassadeur à Tripoli », a annoncé le secrétariat d'Etat américain aux Affaires étrangères dans un communiqué relayé par l'ambassade américaine. Selon le communiqué, l'ambassadeur va multiplier des efforts diplomatiques pour « maintenir le processus politique sur les rails jusqu'aux élections de décembre ».

Nommé ambassadeur en 2019 en Libye, Richard Norland exerçait déjà, d'une certaine manière, la fonction d'envoyé spécial non officiel, en multipliant les déclarations sur les mercenaires et en se déplaçant entre Tunis, Le Caire, Ankara et Genève pour avancer sur le dossier libyen.

« Sa nomination officielle signifie que les États-Unis vont accroître ses contacts avec ses alliés et partenaires, ainsi que le peuple libyen afin d'organiser les élections en fin d'année », précise le communiqué.

Plusieurs observateurs expliquent que la nomination de

Richard Norland « constitue un revirement américain sur le dossier libyen ». En effet, durant les années Donald Trump, les responsables américains avaient envoyé des signaux contradictoires aux deux camps rivaux : soutenir, d'une part le gouvernement Fayez el-Sarraj et d'autre part, encourager, en même temps, l'offensive du maréchal Khalifa Haftar sur Tripoli.

Le nouveau président américain, Joe Biden, cherche plutôt à se différencier de l'administration précédente, notamment en ce qui concerne l'Afrique, et ambitionne plus d'efficacité dans cette crise libyenne qui dure depuis plus de dix ans. Pendant des années, ce sont les Européens qui géraient cette crise.

Pendant ce temps, à l'est de la Libye et spécialement à Benghazi, l'on signale la multiplication de rackets sur les hommes d'affaires et commerçants, de la part des forces du maréchal Khalifa Haftar. En avril dernier, Amnesty international a accusé l'homme fort de l'est libyen « d'instaurer un climat de peur », en enlevant, détenant illégalement et en torturant. Selon l'ONG, cela vise « à punir les opposants » de l'armée nationale libyenne.

Yvette Reine Nzaba

MALI

Goodluck Jonathan invite tous les acteurs à travailler main dans la main

Le médiateur de la crise malienne, Goodluck Jonathan, a mené du 9 au 12 mai, à Bamako, une mission d'évaluation de la transition ouverte après le coup d'Etat perpétré en août 2020.

Selon le médiateur de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dans la crise malienne, « les autorités maliennes risquaient de devoir fixer des priorités étant donné le peu de temps qui leur reste pour mener à bien une transition censée ramener les civils au pouvoir début 2022. » « Un aspect crucial qui devrait guider un gouvernement qui dispose de très peu de temps, c'est la gestion de ce qui est idéal et de ce qui est faisable dans le délai imparti », a dit devant la presse à Bamako Goodluck Jonathan.

Les militaires et les autorités de transition, installées en septembre-octobre se sont engagés à rendre au bout de dix-huit mois le pouvoir à des civils élus. Ils viennent d'annoncer un calendrier électoral, avec un premier tour d'élections présidentielle et parlementaires le 27 février 2022, ainsi qu'un référendum constitutionnel le 31 octobre précédent.

La mission leur a demandé « de voir les réformes prioritaires qui pourraient être engagées, parce que dix-huit mois, c'est

très peu, et que nous sommes déjà au bout de dix mois », a dit Goodluck Jonathan. Il s'agirait de « faire une hiérarchisation des priorités, voir si une révision constitutionnelle est possible, voir si le découpage territorial est possible. Et mettre en place les lois électorales qui pourraient permettre d'avoir une élection crédible », a-t-il ajouté.

Le communiqué final de la mission exprime la « satisfaction » du médiateur devant « des progrès remarquables réalisés » dans la mise en œuvre des recommandations de la Cédéao. Par ailleurs, Goodluck Jonathan a exprimé sa préoccupation face à la résurgence de crispations politiques.

Le médiateur de la Cédéao, Goodluck Jonathan, a appelé tous les acteurs à travailler main dans la main. « Dans une période aussi délicate, l'intérêt supérieur du Mali est ce qui doit prévaloir, et n'adoptons pas des positions extrêmes », a-t-il déclaré.

Signalons que le Mouvement du 5-juin, collectif qui fut en 2020 le fer de lance des contestations, a réclamé la semaine passée la dissolution du gouvernement de transition, ou encore la « relecture » d'un important accord de paix avec certains groupes armés.

Yvette Reine Nzaba



ADDITIF N°01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/CEEAC/COM/DATI/STRFF/2021 DU 08 AVRIL 2021

Ce présent additif porte sur la correction de l'erreur dans l'Avis d'Appel d'Offres, aux points 7 et 8 relatifs à la date du dépôt et de dépouillement des offres ; Au lieu de :

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse suivante : Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC), Cabinet de Monsieur le Président Sise derrière la Mairie de haut de Gué Gué BP 2112 Libreville (GABON) Tél : 00 241 01 44 47 31 ; Fax : 00 241 01 44 47 32 ; E-mail : commission@ceeac-eccas.org ; bakargaa@yahoo.fr au plus tard le Mardi 06 Juin 2021 à 10 heures (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle du dossier d'appel d'offres d'un montant au moins égal à soixante-quinze millions(75 000 000) FCFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le Mardi 06 juin 2021 à 11 heures (heure locale) aux bureaux de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC) ; Salle des Conférences, 1er étage du Bâtiment A, sis derrière la Mairie de Haut de Gué Gué, Libreville (GABON).

Lire

Les offres doivent être soumises à l'adresse suivante : Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC), Cabinet de Monsieur le Président Sise derrière la Mairie de haut de Gué Gué BP 2112 Libreville (GABON) Tél : 00 241 01 44 47 31 ; Fax : 00 241 01 44 47 32 ; E-mail : commission@ceeac-eccas.org ; bakargaa@yahoo.fr au plus tard le Mardi 08 Juin 2021 à 10 heures (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle du dossier d'appel d'offres d'un montant au moins égal à soixante-quinze millions(75 000 000) FCFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le Mardi 08 juin 2021 à 11 heures (heure locale) aux bureaux de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC) ; Salle des Conférences, 1er étage du Bâtiment A, sis derrière la Mairie de Haut de Gué Gué, Libreville (GABON).

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°023-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION DU PROJET LISUNGI SUR LE FINANCEMENT LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PL-RUC). Le Projet Lisungi-Système de filets sociaux a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'une agence chargée de la communication sur le projet.

2. Les services prévus au titre de cette mission visent : (i) la conception des messages ; (ii) la production des supports de communication ; (iii) la diffusion des messages à la population et aux décideurs ; (iv) le maintien de la veille informationnelle.

3. L'unité de Gestion du Projet invite les agences intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les agences intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la l'agence et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats ainsi que des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulatif ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

4. Les critères de qualification des agences dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Justifier d'une expérience avérée dans l'élaboration des plans de communication ;
- Avoir au moins 05 ans d'expérience dans les domaines de la communication institutionnelle et sociale ;
- Avoir une bonne expérience dans la communication, l'organisation et/ou la conduite des campagnes de communication et de sensibilisation sur les problématiques de développement communautaire et social, de promotion/protection des minorités ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires au cours des cinq (05) dernières années.

5. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des consultants sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

6. Une liste restreinte de cinq (05) agences sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection de l'agence se fera selon la sélection basée sur la qualité technique et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 mai 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°023-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION DU PROJET LISUNGI SUR LE FINANCEMENT LIKOUALA.

8. Les agences intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 8H00 à 16H00 heures locales.

9. Les agences intéressées devront soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant :

- Lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable habilité de l'agence ;
- Document de présentation de l'agence (organisation administrative, documentation juridique) ;
- Missions similaires réalisées.

10. Les manifestations d'intérêt seront adressées à :

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Adresse : Ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo)
Pays : République du Congo
Email : recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

EXÉCUTIF

La composition du nouveau gouvernement

-Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

Firmin Ayessa

-Ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation

Claude Alphonse Nsilou

-Ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie

Pierre Oba

-Ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public

Pierre Mabiala

Ministres

-Ministre de l'Aménagement du territoire des infrastructures et de l'entretien routier

Jean-Jacques Bouya

-Ministre de la Défense nationale

Charles Richard Mondjo

-Ministre de la Sécurité et de l'Ordre Public

Raymond Zéphirin Mboulou

-Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger

Jean-Claude Gakosso

-Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Paul Valentin Ngobo

-Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Roger Rigobert Andely

-Ministre des Hydrocarbures

Bruno Jean Richard Itoua

-Ministre de la Communication et des Médias Porte-parole du Gouvernement

Thierry Lézin Mougalla

-Ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique

Emile Ouosso

-Ministre des transports, de l'Aviation civile et de la marine marchande

Jean Marc Thystère Tchikaya

-Ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones

Aimé Ange Wilfrid Bininga

-Ministre de l'Économie, du plan de la statistique et de l'intégration régionale

Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas

-Ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local

Guy Georges Mbaka

-Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Josué Rodrigue Ngouonimba

-Ministre de l'Environnement du Développement durable et du Bassin du Congo

Arlette Soudan-Nonault

-Ministre de l'Économie forestière

Rosalie Matondo

-Ministre de la Santé et de la Population

Gilbert Mokoki

-Ministre de la Coopération Internationale et de la promotion du partenariat public privé

Denis Christel Sassou Nguesso

-Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique

Honoré Nsayi

-Ministre de la jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi

Hugues Ngouélondélé

-Ministre du développement Industriel et de la promotion du secteur privé

Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes

-Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel

Jacqueline Lydia Mikolo

-Ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique

Edith Delphine Emmanuelle née Adouki

-Ministre de l'Enseignement pré-scolaire primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

Jean luc Moutou

-Ministre de l'Enseignement technique et professionnel

Ghislain Thierry Mangoussa Ebome

-Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique

Léon Juste Ibombo

-Ministre du Tourisme et des loisirs

Destinée Ermella Doukaga

-Ministre de la Culture et des Arts

Dieudonné Moyongo

-Ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire

Irène Mboukou

-Ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement

Ines Nefert Ingani

Ministres délégués

-Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la réforme de l'Etat

Luc Okio

-Ministre délégué auprès du ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget

Ludovic Ngatsé

Onze ministres font leur entrée au gouvernement



NÉCROLOGIE

Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, veuve Mpassi Honorine et famille, Yvon Olive, Serge Ghislain, Eméline Claude, Herbert Steve, Sandrine Gabrielle, Vivien Harold; Mme Zoba née Bouya Bénédicte Christa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père et époux Saturnin Zoba, le 5 mai 2021 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Marien-Ngouabi (arrêt cinq cent one "501 Lewis"). L'enterrement aura lieu le 18 mai 2021 à Pointe-Noire

Monsieur Juste Peya, les familles Empilo, Maleke et Max Empilo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, sœur, tante et épouse Sylvie Koumono Maleke, survenu le 2 mai 2021, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 23 de la rue Bomitabas, Poto-Poto 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**IN MEMORIAM**

15 mai 2020 – 15 mai 2021.

Il y a un jour pour jour, disparaissait sous nos regards impuissants M. Louis Marie Joachim Djama, directeur Général des Mines et de la Géologie.

En ce jour néomoral de triste anniversaire, la famille vient exprimer sa gratitude envers le Tout-Puissant qui nous avait gratifiés ce don de vie. Aussi, nous tenons, par cette occasion, remercier une fois de plus, le ministre des Mines et de la Géologie, la direction rectorale et la mutuelle de l'Université Marien-Ngouabi, les prêtres de l'archidiocèse d'Owando, aussi bien ceux qui sont ici et de la diaspora, les individualités, les amis et connaissances de Brazzaville et de l'étranger.

Grand merci pour votre élan de solidarité, votre soutien multiforme et indéfectible.

Louis Marie Joachim, nous n'oublions jamais tes conseils, ta générosité spontanée, ton amabilité, bref



tes souvenirs qui resteront gravés à jamais dans nos cœurs meurtris.* Que le Dieu de miséricorde te prenne en pitié, t'accorde une place dans sa demeure éternelle et exauce tes prières pour la famille que tu as laissée sur terre. Dieu a donné, Dieu a repris, que ton âme repose en paix.

Le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo a la profonde douleur d'informer l'ensemble de son personnel, les amis et connaissances, du décès inopiné de M. Michel Obongo, agent à la direction nationale-Brazzaville, survenu le 9 mai 2021 à Brazzaville.

La veillée est organisée sur la rue Loukolelas, n°7 bis à Talangai. Référence : arrêt de bus « École de la Liberté ». Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

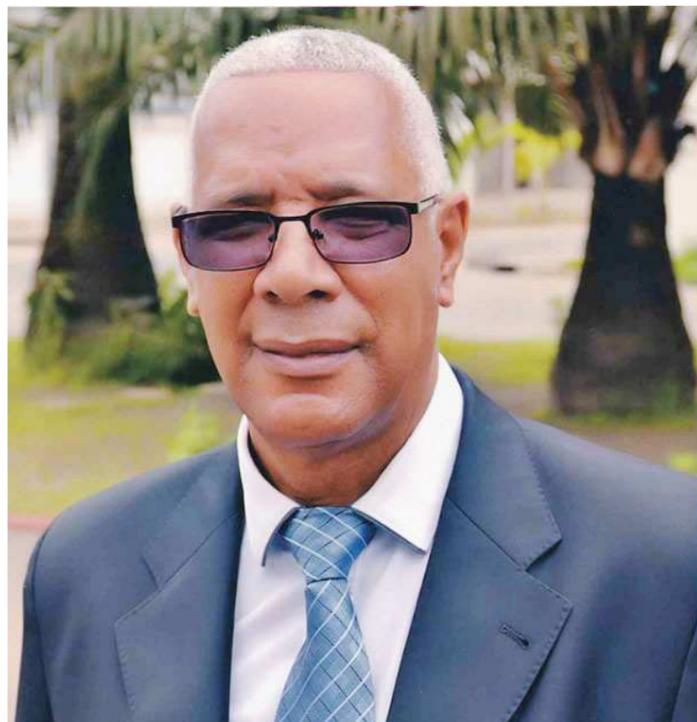


La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Les familles Roc et Mavoungou Bayonne informent les autres membres de la famille, amis et connaissances du décès de leur très cher regretté frère, Christian VOSGES, survenu le lundi 3 mai 2021 à Paris en France des suites d'une longue maladie. A cet effet, il sera dit, en mémoire de l'illustre disparu, une messe le mardi 18 mai à 12 heures précises à l'église Notre Dame au centre-ville de Pointe-Noire, sise derrière la Mairie centrale. Que sa mémoire repose en paix !



PRÉPARATIFS DE LA CAN EDITH-LUCIE-BONGO-ONDIMBA

Le temps joue contre les Diabes rouges

La préparation des Diabes rouges seniors dames à la troisième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba prévue du 11 au 20 juin au Cameroun a été au menu de la réunion d'urgence le 12 mai entre le ministre des Sports et de l'Éducation physique Hugues Ngouélondélé et les dirigeants de la Fédération congolaise de handball.

Au cours de la réunion, Younes Tatby, le sélectionneur, a dévoilé les raisons pour lesquelles il s'est engagé pour le Congo. Le Marocain veut qualifier le Congo à la phase finale de la Coupe du monde. « Si j'ai accepté de venir travailler pour le Congo, c'est pour faire des résultats et aller à la Coupe du monde. C'est une mission kamikaze au début... On a pris ce défi et je suis venu pour partir à la Coupe du monde », a-t-il déclaré.

Toutes les conditions devraient être réunies pour relever un tel défi à commencer par la bonne préparation. Mais, le temps et les circonstances ne plaident malheureusement pas en faveur des Diabes rouges seniors dames. A moins d'un mois de compétition, la préparation des seniors dames

congolaises entamée depuis le 27 février a pris un train de retard. Les Diabes rouges ne sont pas encore outillées, a souligné César Dzota. L'incertitude règne aussi quant à la participation des joueuses de la diaspora.

Les moyens devraient être débloqués pour permettre au sélectionneur d'avoir l'effectif à la taille de ses ambitions d'autant plus que les filles sur lesquelles compte Younes Tatby, réclament leur prime de naturalisation. Selon le diagnostic fait par lui, il y a une classe d'écart entre la République démocratique du Congo et le Cameroun qui comptent respectivement neuf et dix athlètes qui jouent en D1 sur le Congo qui n'en compte que quatre qui évoluent en D2. Malgré ce constat, le sélectionneur est motivé par

ce grand challenge qu'il entend relever avec elles.

Le technicien marocain a toutefois prévu un plan B en cas d'absence des joueuses de la diaspora. « J'ai un autre plan B avec les joueuses locales. On va se battre avec elles mais on doit être clair. Qu'est-ce que nous voulons avec ces filles locales ? Est-ce qu'on cherche les résultats ? Si oui, il nous reste 24 jours exactement de la compétition. On va se préparer tranquillement », a-t-il assuré.

Les Diabes rouges devraient se contenter d'une préparation locale. Tous les projets des matches de préparation avec l'Angola et la Tunisie sont tombés dans l'eau. L'Angola, a souligné le sélectionneur, est repartie en Pologne. Ce qui pourrait fausser les données. « On reste ici pour faire des matches amicaux. Est-ce que c'est suffisant pour aller en coupe du monde ? Je ne pense pas. Je suis sous la politique sportive du ministère des Sports. Est-ce qu'on veut un développement du handball congolais. Ainsi,

on va travailler pour toucher tous les axes du développement ou bien on veut juste partir pour faire de la figuration. Je ne suis pas venu pour ça. Mais, si on fait un projet de deux ans, ça peut avancer », a-t-il commenté.

Le ministre rappelle les dirigeants de la Fécohand à l'ordre

Le handball congolais traverse aujourd'hui une situation très délicate marquée par l'annulation le 13 avril par la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport, des élections ayant élevé César Dzota à la tête de la Fécohand. Ce dernier a été en suite abandonné par les membres du comité exécutif qui ont tous démissionné dans le but de sauver le handball congolais des éventuelles sanctions de la fédération internationale. Au cours de cette réunion, Hugues Ngouélondélé a haussé le ton. « Vous êtes un groupe de copains et entre vous, vous disputez la place, ôtez-toi

pour que je m'y mette parce que vous pensez que l'Etat est une vache à lait des fédérations pour mettre les gens dans les bonnes conditions. Le but recherché c'est-à-dire d'emmener le sport vers le haut n'est plus votre préoccupation. Le sélectionneur est là pour nous aider mais malheureusement, il arrive dans une fédération où les gens ne pensent pas comme lui. Il vient pour tirer la discipline vers le haut, mais vous êtes dans les querelles de positionnement, d'argent. Du coup, la discipline vous ne vous en occupez pas », a déploré le ministre des Sports et de l'Éducation physique.

Et de poursuivre : « Les gens ne viennent plus dans les fédérations pour l'intérêt du sport mais pour leurs intérêts personnels. L'Etat ne doit plus continuer à mettre de l'argent dans les tonneaux vides ou des trous sans fin. Arrêtez vos querelles sinon c'est le sport qui prendra le coup », a-t-il insisté.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 3^e journée des play-offs, 1^{re} division

Bradley Mazikou et Mavis Tchibota étaient titulaires lors de du carton du CSKA Sofia face à Ludogorets (4-1). Le latéral gauche est entré à la 64^e et a été averti à la 89^e. Tchibota, lui, a fait son apparition à la 66^e et a été expulsé après avoir reçu deux avertissements aux 91^e et 93^e journées.

Ludogorets, déjà champion, est premier avec 67 points, suivi du CSKA, deuxième avec 59 points. Mardi, Beroe a fait match nul 0-0 chez le Lokomotiv Plovdiv (0-0). Sans Gaius Makouta, non convoqué.

Croatie, 34^e journée, 1^{re} division

Osijek bat Slbenik 3-0. Sans Merveil Ndockyt, convalescent.

Ecosse, 4^e journée, des play-down, 1^{re} division

Sans Clevid Dikamona, non convoqué, Kilmarnock fait match nul face à Saint-Mirren (3-3). Et reste 5^e et premier relégable.

France, 33^e et avant-dernière journée, 3^e division

Cholet et Le Mans se neutralisent (2-2). Si Fred Dembi était absent, Durel Avounou a joué toute la rencontre et a doublé la mise à la 79^e. Averti à la 39^e, il permet à son équipe de prendre un point.

Quatrième avec 3 longueurs de retard sur Villefranche, les Mancaux devront battre Annecy lors de l'ultime journée tout en espérant une défaite du club de

la capitale du Beaujolais.

Sans Pythocles Bazolo ni Alan Dzabana, absents, le Red Star bat Bastia-Borgo (2-1).

Malgré la titularisation d'Herman Moussaki, Boulogne-sur-Mer est corrigé à Annecy (0-4) et sera relégué en National 2 la saison prochaine.

France, demi-finale de la Coupe Beni Makouana n'était pas dans le groupe de Montpellier, éliminé par le Paris-Saint-Germain (2-2, 5-6 aux tirs au but).

Pays-Bas, 38^e et dernière journée, 2^e division

Cambuur parachève son incroyable saison (29 victoires, 5 nuls, 4 défaites, 109 buts marqués, 36 buts encaissés) en battant le NAC Breda (3-2). Remplaçant, David Sambissa est entré à la 55^e à 0-2 pour les visiteurs.

Poussé sur le banc depuis février par Bangura, l'ancien Bordelais est en fin de contrat en juin prochain. Était-ce ainsi son dernier match sous les couleurs du SC Cambuur ?

Suisse, 34^e journée, 1^{re} division

Sans Kevin Monziano, absent du groupe, Lugano chute chez le FC Bâle (0-2).

Suisse, 34^e journée, 2^e division

Guy Mbenza est entré à la 64^e minute lors du match nul du Stade Lausanne-Ouchy face au Neuchâtel Xamax (1-1).

Camille Delourme

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE 2022

Le Congo affrontera le Gabon

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 10 mai, au tirage au sort des phases éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine 2022.



Les Diabes rouges du Congo/Adiac

Quarante-quatre équipes aspirent participer à la grande fête du football féminin africain prévue au Maroc, en juillet 2022. Elles sont réparties en six zones et seulement douze pays seront qualifiés à la phase finale. Les Diabes rouges du Congo seront face aux Panthères du Gabon lors de cette étape des éliminatoires. Le vainqueur de ce derby d'Afrique centrale sera aux prises avec le gagnant du match Sao Tomé- Togo. Dans les autres matches de la zone Afrique centrale, la République démocratique du Congo (RDC) sera face à la Guinée Equatoriale tandis que le Cameroun jouera contre la République Centrafricaine.

Dans la zone Ouest du continent, le Nigeria, champion en titre, croisera au premier tour le Ghana ; la Côte d'Ivoire accordera son hospitalité au Niger. Les éliminatoires comprendront trois tours avec des matches aller et retour dès la fenêtre FIFA du 7 au 15 juin 2021.

Les différentes zones avec les pays

La zone CECAFA avec dix équipes dont l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, Djibouti, l'Erythrée, le Soudan du Sud, la Tanzanie et le Soudan ; la zone COSAFA avec neuf pays dont l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie, le Botswana,

l'Eswatini, le Mozambique, le Malawi et la Zambie. Dans la zone UFOA A, l'on retrouve huit nations à savoir le Mali, le Sénégal, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, la Mauritanie, la Sierra Leone.

Il y a dans l'autre zone UFOA, sept représentants que sont le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Togo. En Afrique centrale (UNIFFAC), sept équipes sont retenues : le Cameroun, le Congo, la RDC, le Gabon, la Centrafrique, Sao Tomé, Guinée Equatoriale. Enfin la zone UNAF avec la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte, plus le Maroc déjà qualifié.

Rude Ngoma

DÉVELOPPEMENT RURAL

François Rubota reçoit le cahier des charges de la délégation syndicale

C'était récemment à l'occasion de la présentation officielle du nouveau patron du secteur rural aux agents et cadres de l'administration dudit ministère.

Le président de la délégation syndicale, Stanis Kadiombo, a, d'abord au nom des agents et cadres du ministère, remercié le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pour avoir jeté son dévolu sur la personne de François Rubota afin de diriger ce ministère hissé au rang de ministère d'Etat.

Il a réaffirmé l'engagement de la délégation syndicale de l'accompagner dans l'accomplissement de cette lourde mission qui lui a été confiée. Il a demandé au ministre d'Etat, ministre du Développement rural de s'investir largement dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents et cadres du ministère qui doivent participer, comme il le faut, à la réalisation du programme d'action du gouvernement et à la mise en œuvre de la vision « Le peuple d'abord » ou le salut de la nation prôné par le chef de l'Etat.

Dans le cahier des charges remis au nouveau patron du



Le ministre et le président de la délégation syndicale

développement rural, la délégation syndicale propose entre autres la convocation des états généraux du développement rural, la poursuite d'une manière rationnelle de la réforme de l'administration publique dans sa phase d'une mise en place d'un nouveau cadre organique et structure organique, le renforcement des capacités des agents et cadres du ministère par les ateliers et la formation continue pour un rendement efficace et efficient, l'implication personnelle du ministre d'Etat pour faciliter le décaissement rapide

des frais de fonctionnement des directions et services qui, du reste, ne sont pas toujours consommés et ne permet pas à ces services de bien fonctionner, l'implication du ministre d'Etat pour l'obtention du paiement de la totalité de barème de la prime de fonction spéciale et spécifique, l'approbation du barème et Cutis de la prime spécifique dite assiduité par le ministère du Budget, la mécanisation et l'enrôlement biométrique des agents nouvellement matriculés. En réaction à cette demande, le ministre d'Etat, ministre du

Développement rural a, dans un court message, promis d'examiner minutieusement toutes ces questions.

Toutefois, il a fait savoir aux agents et cadres de son administration que la politique de Félix-Antoine Tshisekedi, à qui il a rendu hommage, est le développement à la base. « Il a mis en place un gouvernement que nous appelons le gouvernement des guerriers conduit par le Premier ministre Sama Lukonde », a-t-il déclaré. Avant de préciser que notre travail doit se réaliser dans les milieux ruraux et péri-urbains et non seulement à

Kinshasa. « Nous sommes des ouvriers au bénéfice de la population. Un ouvrier va travailler là où se réaliseront toutes les actions du développement », a-t-il exhorté.

Mais, auparavant, le secrétaire général, Georges Koshi Gimeya, a, dans son mot de bienvenue, rappelé au ministre d'Etat la lourde mission qui l'attend. « Vous êtes là pour orienter et donner des lignes directrices pour qu'ensemble avec vous l'administration accomplisse sa mission lui confiée par le gouvernement », a-t-il indiqué. Avant de souhaiter la bienvenue au ministre d'Etat, ministre du Développement rural.

Après cette cérémonie, François Rubota a eu une séance de travail avec les directeurs des différents services et les chefs de projet, question de s'enquérir des différents problèmes qui concernent son administration. Et ensuite, accompagné du secrétaire général, le ministère d'Etat, ministre du Développement rural a fait la ronde des différents services et directions pour se rendre compte des conditions de travail des agents et cadres du développement.

Blandine Lusimana

RIPOSTE À LA COVID-19

Komba Djeko encourage les infirmiers à se faire vacciner

Le président du Conseil national de l'ordre des infirmiers, Komba Djeko, l'a dit à l'occasion de la Journée internationale des infirmiers célébrée le 12 mai de chaque année.

Komba Djeko qui s'est fait vacciner le même jour a indiqué que les professionnels de santé qui sont au contact avec les malades doivent se faire vacciner pour se protéger et protéger la population. « Il n'y a pas d'effets secondaires et j'appelle le personnel médical à se faire vacciner », a-t-il déclaré. Avant de souligner qu'aucune étude menée au Congo a confirmé que le vaccin contre la Covid-19 provoque des effets secondaires graves.

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des infirmiers dont le thème retenu pour cette



Le président de l'ordre des infirmiers se fait vacciner contre la covid-19

année est « La profession infirmière, une voix faite pour diriger », le président du Conseil national de l'ordre des infirmiers a salué le travail combien salubre des infirmiers tant en milieu urbain que rural. Ce thème, a-t-il souligné, signifie qu'au-delà des soins curatifs, préventifs, promotionnels et de réadapt-

ation que les infirmiers administrent à la population, les infirmiers doivent être aussi présents dans le lieu de décision.

Il a, en outre, sollicité l'implication du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention pour l'obtention des listings de paie propres aux infirmiers à l'instar d'autres

catégories professionnelles. Les infirmiers, a-t-il rassuré, s'engagent à accompagner le chef de l'Etat dans sa vision relative à la couverture santé universelle.

Présents à cette cérémonie, les ministre et vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention ont rendu un hommage aux infirmiers et infirmières pour leur dévouement dans la prise en charge quotidienne des malades. Pour la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba, infirmière de carrière, les infirmiers et infirmières constituent un grand pilier dans le programme du gouvernement en ce qui concerne la couverture sanitaire universelle qu'ils doivent assurer dans le pays ainsi que la lutte contre les épidémies et pandémies. « Nous comptons

beaucoup sur votre collaboration et surtout sur votre assurance en donnant de santé à la population et cela pourra matérialiser la vision du chef de l'Etat qui dit le peuple d'abord », a-t-elle exhorté.

De son côté, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, a révélé que la RDC est engagée dans le processus d'amélioration du bien-être des infirmiers et infirmières tant dans notre pays que dans le monde. Il a reconnu que les infirmiers et infirmières ont payé de leur vie pour soigner les personnes malades, en particulier en cette période de covid-19. « C'est une opportunité qui s'offre à nous pour les soutenir et les accompagner dans ce combat héroïque », a-t-il rassuré.

B.L.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ève Bazaïba sonne le rappel des troupes

La vice-Première ministre et ministre chargé de ce secteur, Ève Bazaïba, a mobilisé les chefs de services sur les objectifs sectoriels.

La vice-premier ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, Ève Bazaïba Masudi, s'est entretenue, le 11 mai, dans son cabinet de travail, avec les administrateurs de différents services de son ministère. Parmi ces services, il y a eu entre autres le Secrétariat général à l'Environnement, le Fonds forestier national (FFN), l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) et l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).

L'objectif de cet entretien avec les responsables de ces différents services de son ministère était la mobilisation des troupes autour de la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, particulièrement les objectifs assignés à ce ministère sous la houlette de la vice-première ministre Ève Bazaïba dans ce gouvernement de warriors. Cette entrevue a permis au secrétaire général à l'Environnement, Benjamin Toirambe, à l'administrateur directeur général du FFN, Honoré Mulumba, au chargé de mission de l'ACE, Jean-Claude Emene Elenga, et au



Ève Bazaïba et la délégation conduite par l'ambassadeur américain

directeur général de l'ICCN, le pasteur Dr Cosma Wilingula, de faire, tour à tour, l'état des lieux de leurs différents secteurs. Après avoir écouté tous ces collaborateurs, Ève Bazaïba a donné les orientations spécifiques et globales à chacun d'eux.

La France et les Etats-Unis, deux partenaires de la RDC dans le domaine de l'Environnement

Avant cette rencontre avec les responsables des services de son ministère, la vice-première ministre, ministre chargé de l'Environnement et du développement durable, a reçu l'ambassadeur de France, François Pujolas, et ses collègues de l'Agence française de développement

(AFD) ainsi que l'ambassadeur des Etats-Unis en République démocratique du Congo, Mike Hammer.

La rencontre avec les diplomates français a tourné autour de trois sujets dont la mise en place du programme durable de gestion des forêts qui a été décidée par les partenaires de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) et qui sera mis en œuvre par l'AFD, en étroite collaboration avec la vice-Primature chargée de l'Environnement et du Développement durable. Ici, l'ambassadeur français en RDC a rappelé les échéances importantes à venir sur le plan international et qui se tiendront dans la deuxième moitié de l'année notamment

la conférence de Chine et la COP26 à Glasgow, en Angleterre. A l'en croire, la RDC a un rôle important à jouer avec son potentiel énorme que constitue le bassin du Congo.

Les deux personnalités ont, ensuite, évoqué la gestion de la biodiversité dans toutes ses dimensions ainsi que les engagements forts pris par le président Félix-Antoine Tshisekedi. Selon cette vision, la gestion des parcs naturels au modèle du parc de Virunga sera implémentée dans d'autres parcs, avec d'autres partenaires et le ministère de l'Environnement et Développement durable. Les deux personnalités ont, enfin, parlé du programme « Petola » développé par

l'AFD en faveur de certains quartiers défavorisés de Kinshasa pour l'assainissement de leur milieu de vie dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population à Kinshasa.

Les discussions entre la vice-première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable et l'ambassadeur américain en RDC, ont porté sur les voies et moyens pour l'approfondissement de la coopération entre les deux pays dans le cadre de l'environnement et de la préservation de la nature. Il s'était également agi de ce que pouvait être l'apport des Etats-Unis et de la communauté internationale pour aider la RDC à protéger ses forêts et bénéficier des avantages y relatifs.

Il est rappelé que les Etats-Unis étant un partenaire privilégié de la RDC dans la promotion de la paix et la prospérité, l'ambassadeur américain dans le pays avait, précédemment, eu un entretien avec le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, pour ajouter un troisième point sur la préservation de la nature, à ce partenariat privilégié, vu le retour des Etats-Unis dans l'Accord de Paris sur le changement climatique et l'importance de la forêt de la RDC.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE-PORTEFEUILLE

Renforcement de la collaboration entre Guy Loando et Adèle Kahinda

Au delà d'une visite de courtoisie qu'il a effectuée le 12 mai auprès de sa collègue du Portefeuille, Adèle Kahinda, le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire tient à renforcer la collaboration entre les deux ministères.

Les deux membres du gouvernement des "warriors" sont déterminés à travailler ensemble, chacun dans son secteur, pour relever les différents défis afin de répondre aux instructions du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. C'est le sens de la visite de Guy Loando chez Adèle Kahinda. « Dans le cadre de la bonne collaboration entre nos ministères, il s'agit d'une visite de courtoisie pour échanger sur les questions qui concernent nos secteurs respectifs en vue de faire avancer les choses. C'est une visite de courtoi-



« Nous nous évitons de faire des déclarations mais plutôt nous travaillons pour la concrétisation de nos échanges. Une fois que cela se matérialisera, vous vous souviendrez alors de cette rencontre », a-t-il dit. Nous avons reçu, a-t-il renchéri, des instructions très claires de la part du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, nous avons reçu aussi des directives très claires du Premier ministre Sama Lukonde. « Nous sommes, donc, au travail. Nous demandons seulement à la population de nous laisser travailler. Si vous me voyez me déplacer et venir rencontrer ma collègue ministre d'Etat, c'est juste par souci de travailler pour le bien être des Congolais, chacun dans son secteur respectif », a-t-il soutenu.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe dompte DCMP, Maniema Union accroche Lupopo

Le chassé-croisé entre l'AS V.Club et le TP Mazembe se poursuit au championnat de la Ligue nationale de football. Les deux clubs n'ont visiblement plus droit à l'erreur, dans leur course intrépide pour le titre. Après la victoire de V.Club, le 12 mai au stade TP Mazembe de Lubumbashi, sur Don Bosco par deux buts zéro, le TP Mazembe est resté à son contact à la suite du succès, le même jour sur la même pelouse, devant le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, par un but à zéro. C'était en match remis de la 24e journée.

L'attaquant tanzanien Thomas Ulimwengu a été l'auteur du but victorieux des Corbeaux de Lubumbashi à la 17e minute de jeu. Mazembe reste donc collé à V.Club avec un total de 60 points. De son côté, DCMP ne pourra plus revenir sur le peloton de tête. Le club vert et blanc, battu il y a peu par l'équipe dissidente de Renaissance du Congo, occupe la sixième place du classement, avec 37 points en 26 matchs joués, et en passe de réaliser une saison blanche, loin des joutes africaines.

Et au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo n'a pas réussi à battre l'AS Maniema Union. Cette rencontre, comptant pour la 26e journée du championnat national de football, s'est soldé par un nul vierge de zéro but partout. En conséquence, Maniema Union est un peu décroché au classement avec 57 points, laissant V.Club et Mazembe en tête. Lupopo est quatrième avec 46 points. Enfin, le FC Renaissance du Congo et l'AS Rangers ont fait jeu égal de zéro but partout. Les Académiciens de Kinshasa totalisent ainsi 31 points alors que les Renais de la capitale grappillent 29 points.

Martin Engimo

ACGT

Présentation du projet de construction des immeubles à parking

La matérialisation du projet est une réponse à l'épineux problème des embouteillages et de la sécurité des véhicules sur la voie publique dans la ville de Kinshasa.

C'est en présence du ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, que le DGA de l'Agence congolaise des Grands travaux (ACGT), Nico Nzau Nzau, accompagné du manager de la direction des études et développement de ladite agence, Muhunga Alembe a présenté, le 13 mai, au cours d'une séance de travail, le projet de construction des immeubles à parking.

Ce projet entre dans le cadre du programme dénommé «Revite», (repensons nos villes et territoires) initié par le ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire. Le programme Revite vise l'amélioration des conditions de vie des Congolais à travers la construction des infrastructures modernes de base en



Le ministre d'Etat, Guy Loando, préside la séance de travail avec l'ACGT (Ph. MINETAT)

vue de garantir un bon aménagement des espaces de vie. Au terme de cette séance de travail, le DGA de l'ACGT s'est dit satisfait de voir ce projet sortir du tiroir parce qu'il y a, aujourd'hui, un interlocuteur valable qui tient à sa matérialisation: «Nous sommes flatés de savoir que les projets que nous avons dans les tiroirs trouvent maintenant un interlocuteur, en la personne du ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire. Nous sommes venus

l'exposer au ministre d'Etat. Je pense que nous avons eu des échos favorables », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Dans l'ensemble de projets que nous avons, nous avons déjà anticipé et fait des études pour créer des parking pu-

blics à Kinshasa et ailleurs. Nous pensons que c'est une réponse que nous voulons apporter au problème des embouteillages et de la sécurité des véhicules ». A en croire le DGA de l'ACGT, la construction des immeubles à parking est pour bientôt. Dans un premier temps, un parking moderne sera construit au niveau de l'Hôtel de ville, un autre vers la place Rwakandingi. D'autres sites, a-t-il laissé entendre, seront identifiés pour la construction des immeubles à parking. Toutefois, Nico Nzau Nzau reconnaît qu'il faudra travailler de concert avec l'Hôtel de ville qui a déjà un plan d'aménagement de la ville de Kinshasa. « pour continuer, nous devons nécessairement avoir une jonction avec l'hôtel de ville car il existe déjà un programme d'aménagement de la ville de Kinshasa », a-t-il signifié.

Blandine Lusimana

ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

Gentiny Ngobila opte pour des tournées de contrôle nocturnes

Le gouverneur de la ville-province effectue, depuis quelques jours, des rondes nocturnes dans les différentes communes de la capitale afin de se rendre compte de l'effectivité des travaux de nettoyage de grandes artères.

L'autorité urbaine de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a décidé de faire le suivi, dans le cadre de l'assainissement de la ville-province, avec le programme Kin Bopeto, afin de pousser les bourgmestres au travail. Depuis quelques jours, il effectue des rondes nocturnes dans les différentes communes de la capitale afin de se rendre compte de l'effectivité des travaux de nettoyage de grandes artères.

Pour le gouverneur Ngobila, sa présence sur le terrain traduit sa ferme détermination et sa volonté de rendre la ville de Kinshasa salubre et attrayante. Mais il ne cesse de rappeler que cela ne peut être possible qu'avec l'implication des Kinois et Kinois appelés au changement de leurs mentalités.

Il faut, en effet, rappeler que, conformément aux instructions du gouverneur de la ville de

Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, les travaux d'assainissement sur les rues de la capitale ont pris une vitesse de croisière. Les autorités communales et les organisations non gouvernementales impliquées dans ces travaux et opérations d'assainissement de la ville travaillent jusqu'au petit matin, surtout avec l'éclairage public réhabilité sur les grandes artères par l'Hôtel de ville de Kinshasa, qui vient renforcer les conditions de travail de nuit.

De leur côté, les bourgmestres, qui ont pris goût, depuis un certain temps, à matérialiser la vision du gouverneur Ngobila, sont appelés à sensibiliser quotidiennement leurs administrés à la prise de conscience, en vue de s'adonner aux travaux d'assainissement de leurs milieux de vie. Il faut également qu'il y a l'édit 003 portant assainissement de l'environnement à Kinshasa, qui constitue une arme efficace pour les bourgmestres, dans la mesure où cette disposition légale leur permet de coller des amendes à tout celui qui ne voudrait pas se conformer aux travaux d'intérêt public. D'ailleurs, formés comme officiers de police judiciaire à compétence large, tous les bourgmestres et leurs adjoints sont désormais outillés à constater les infractions et à établir les responsabilités.

Lucien Dianzenza



Un ouvrier effectuant le travail de nuit

ASSASSINAT D'UN JOURNALISTE À KITCHANGA

Olpa saisit le gouverneur militaire du Nord-Kivu

L'ONG de défense et de promotion de la liberté d'information dont le bureau de coordination est basé à Goma appelle la nouvelle autorité provinciale à ne ménager aucun effort pour qu'une enquête minutieuse et urgente soit diligentée.

Dans une correspondance adressée, le 12 mai, au gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, avec copie pour information au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) proteste vigoureusement contre l'assassinat de Barthélémy Kubanabandu Changamuka, journaliste à la radio communautaire de Kitchanga (Racoki FM) émettant à Kitchanga dans le territoire de Masisi, province du Nord-Kivu. Cette ONG dit attendre du gouverneur militaire de cette province de diligenter une enquête minutieuse et urgente après cet assassinat. « Point n'est besoin de rappeler que la protection des personnes et de leurs biens est l'apanage de l'Etat dont vous êtes le représentant. Tuer un journaliste de sang-froid constitue un défi contre l'autorité de l'Etat, surtout en cette période où l'état de siège est en vigueur dans la province du Nord-Kivu », a fait savoir l'Olpa dans la lettre signée par son secrétaire exécutif Alain Kabongo.

L'organisation, qui condamne avec la dernière énergie cet assassinat, appelle les nouvelles autorités installées dans la province de ne ménager aucun effort pour qu'une enquête minutieuse et urgente soit diligentée pour que les auteurs de cet acte ne jouissent pas de l'impunité.

Ce présentateur de l'émission « Sécurité alimentaire » diffusée sur les antennes de Racoki, a rappelé l'Olpa, a été tué, le 9 mai, à son domicile par des individus armés non autrement identifiés qui l'ont criblé de plusieurs balles. « Ils se sont accaparés de son téléphone portable, avant de disparaître dans la nature. Cet acte ignoble s'est produit peu après le retour de Barthélémy Kubanabandu Changamuka à sa résidence après avoir présenté son émission sur l'obésité alimentaire », a expliqué l'ONG.

L.D.

INTERVIEW

Isabelle Kabatu : « A Kinshasa, il y a des voix d'une qualité exceptionnelle et des artistes avec une sensibilité musicale époustouflante »

Isabelle Kabatu est chanteuse d'opéra belgo-congolaise qui a presté sur les plus grandes scènes du monde. Elle va créer un Centre Lyrique à Kinshasa : Opéra Terre d'Orage qui, explique-t-elle, sera une plateforme d'Opéra pour tous les musiciens classiques d'Afrique et du monde. A cet effet, en juin prochain, elle va monter à Kinshasa l'opéra de la Flûte enchantée de Mozart. Pour la soprano, la musique classique et l'opéra ne doivent pas rester une chasse gardée des pays nantis. « Il faut, pour cela, créer une cellule d'enseignement, mais aussi une médiathèque, bibliothèque de partitions et un lieu où peuvent se créer des concerts et des productions d'opéra avec des jeunes artistes », explique-t-elle.

Le Courrier de Kinshasa : Comment êtes-vous venue à la musique, et plus particulièrement à l'opéra ? Quels sont les chemins qui vous ont conduit vers le chant ?

Isabelle Kabatu : J'étais une enfant très timide et je ne parlais pas. Ma grand-mère, qui m'a élevée, a pensé que ce que je ne pouvais pas dire, je parviendrais à le chanter. Dès l'âge de 5 ans, la musique a occupé la plus grande partie de mon temps. J'ai appris le piano et le violon et je chantais toute la journée. Le père Charles, un franciscain, chargé de notre paroisse, m'a fait participer à la crèche vivante de la célébration de Noël. A six ans, j'ai tenu mon premier «rôle» : celui de l'ange musicien. Vêtue d'une robe de satin, couronnée de papier doré et les ailes parsemées d'étoiles, je chantais des cantiques sacrés. C'est à ce moment que je fis le vœu de chanter toute ma vie.

LCK : Quels ont été vos modèles, les chanteurs que vous aimiez écouter ?

IK : Mes modèles sont les artistes qui ont fait du chant un art. Certes, la qualité du timbre m'impressionnait, mais plus encore, c'est leur message musical qui m'importait. Ce qui me plaisait (et me plaît encore) dans les interprètes, c'était quand il parviennent à associer technique vocale, musicalité et jeu d'acteur. Quand j'étais enfant, l'opéra avait une place importante à la télévision. J'ai été marquée par les retransmissions de Maria Callas dans La Tosca, de Turandot avec Monserrat Caballé, d'Adriane Lecouvreur avec Mirella Freni ou de Elektra avec Birgit Nilsson. Les jours qui suivaient, inlassablement, je répétais les phrases que j'avais pu mémoriser mais aussi les poses et les gestes.

LCK : Comment avez-vous acquis votre propre technique et votre savoir ?

IK : L'écoute des voix d'opéra me marquait au point que je les imitais. De sorte que suis parvenue à développer «une» voix, lui donnant, par mimétisme une certaine sonorité. Ensuite, faisant confiance à mon instinct, je me suis tournée vers des professeurs,



choisissant toujours ceux qui avaient chanté à l'opéra ou participé professionnellement à des concerts, je me suis mise en quête de grands maîtres, tels que Jessye Norman et Carlo Bergonzi. Ceux-ci m'ont donné confiance et m'ont encouragée à affronter les œuvres du grand répertoire et à me présenter dans les auditions pour les premiers rôles.

LCK : Vous avez abordé tous les styles d'être une soprano lyrique, puis une soprano spinto, on trouve assez vite sur votre parcours les grands rôles du répertoire de soprano lirico-spinto (voire dramatique) : de la Traviata à Le Trouvère, Aïda, Attila, Nabucco, Macbeth, Tosca, Manon Lescaut La Forza del Destino, Strauss et Wagner. Pouvez-vous faire un «flash-back» sur les grandes étapes de votre carrière d'artiste et l'évolution de votre voix ? Comment ce chemin vocal s'est-il développé ?

IK : De ma mère européenne, j'ai hérité d'une voix souple et d'une tessiture très étendue allant du sol grave au contre-ti, mais de mon père africain, j'ai hérité d'un tempérament de guerrier. La conciliation n'est pas toujours facile. J'ai besoin d'exprimer l'amplitude et la passion. J'aime les grands orchestres, les rôles engagés. Toutefois, au début, j'ai veillé à ne pas me lancer dans des rôles dangereux pour préserver mon instrument. Je me

suis limitée à des rôles correspondant à mon âge et à mes capacités techniques. Ces rôles étaient «lyriques»: Mimi de la Bohème et la Traviata. Ensuite, pas à pas, j'ai chanté Il Trovatore, Suor Angelica... La voix évoluant avec la scène, j'ai abordé plus tard des rôles dit «lirico spinto» : Aïda, Forza del Destino, Tosca, Manon Lescaut et j'ai aussi débuté quelques rôles de Wagner et de Richard Strauss. La vie vous fait traverser tant d'émotions qui sont un réservoir pour l'expression.

Ces dernières années, voulant affronter des rôles tels Lady Macbeth ou Gioconda, j'ai pris conscience que seule une articulation marquée restituait la vérité du répertoire dramatique. Cela m'a amenée à reconsidérer complètement ma technique vocale.

LCK : Quel a été le rôle le plus important ou le plus aimé que vous ayez joué ? Avec tant de possibilités, quel est le rôle de vos rêves ?

IK : Il n'y a pas de rôle que j'ai préféré à d'autres. Apprendre un nouveau rôle demande tellement de temps et d'implication personnelle que si on ne l'aime pas absolument, il vaut mieux ne pas accepter la proposition. Quant à mes rêves, je ne les caresse que si ils peuvent devenir réalité. Aussi, pour le moment, je me dirige vers des rôles qui s'adaptent à ma maturité, à la couleur de ma voix et surtout à ma capacité à pouvoir les défendre

Isolde, Didon des Troyens et le rôle mythique de Turandot.

LCK : Pouvez-vous nous parler de vos projets de découverte de nouvelles valeurs vocales, notamment en Afrique ? Qu'avez-vous rencontré, en termes de talent, parmi ces jeunes que vous avez entendus là-bas ?

IK : La majorité des artistes africains que je rencontre n'ont accès à aucune école. Ils étudient des partitions sur la base de vidéo qu'ils visionnent sur YouTube ou dans le cadre de chorales religieuses. Je les apprécie pour leur sens artistique inné, leur puissance naturelle et une volonté de se hisser à la hauteur des plus grands interprètes. Certes, il s'agit parfois d'un doux rêve, mais je concède, qu'il y a en eux des ressources qui se sont raréfiées dans nos écoles d'art européennes. A Kinshasa, il y a des voix d'une qualité exceptionnelle et des artistes avec une sensibilité musicale époustouflante. Je n'ai aucun doute que les productions d'opéra que nous y monterons feront sensation pour cette raison même.

LCK : Vous avez créé le Fonds Opéra Terre d'Orage afin de lancer une école de chant classique à Kinshasa ? Pour quelles raisons et quels sont vos objectifs ? Quelle sera la spécificité de cette école ?

IK : En Afrique francophone, bien qu'il se trouve des talents vocaux, il n'y pas d'espace qui leur soit dédié pour qu'ils puissent s'épanouir, c'est-à-dire perfectionner leur technique et apprendre, découvrir et étudier le répertoire lyrique. Opéra Terre d'Orage pourra être une passerelle pour entrer dans le monde des théâtres internationaux. Il faut pour cela créer une cellule d'enseignement, mais aussi une médiathèque, bibliothèque de partitions et un lieu où peuvent se créer des concerts et des productions d'opéra avec des jeunes artistes.

LCK : Dans le cadre du lancement de cette école, vous prévoyez d'organiser un événement culturel à Kinshasa. Qu'est-ce qui sera au programme de cet événement ?

IK : Nous monterons en juin un opéra : La Flûte Enchantée de Mozart avec mise en scène, costumes, vingt-cinq solistes, un chœur et un petit orchestre, tous Congolais. Nous pourrions ainsi montrer

au monde entier qu'il existe un magnifique potentiel.

LCK : Quelles sont les qualités et les compétences requises pour être un bon chanteur ou une bonne chanteuse lyrique ?

IK : Au départ, il faut une voix et une aptitude à restituer la musique. Avec cela, une bonne santé, de la discipline, une excellente mémoire et une bonne dose de patience car il ne faut pas précipiter les choses.

LCK : Le chant lyrique est un peu considéré comme étant réservé à une classe sociale nantie. Comment comptez-vous populariser cette discipline au Congo ?

IK : Que du contraire, grâce aux nombreuses chorales, de nombreux Congolais sont férus d'opéra, surtout l'opéra italien (Verdi, Puccini...). Les grands ouvrages classiques, de même que leurs interprètes (Pavarotti, Maria Callas), sont populaires, peut-être plus encore qu'en Europe, où, là, justement, il est réservé à une élite. Et pour le public qu'il ne le connaîtrait pas, je compte bien aller les chercher dans les écoles, dans les quartiers éloignés du Centre, grâce à toute une équipe d'autobus et à des prix très abordables pour accéder à nos programmes : ciné opéra, concerts et spectacles.

LCK : Qu'est-ce qui vous motive le plus dans l'exercice de votre travail ?

IK : Ce qui me motive dans mon travail d'artiste, c'est une passion pour la musique et le chant. Ce qui me motive dans ma mission de promotion d'opéra en Afrique, c'est de pallier un sentiment d'injustice : la musique classique et l'opéra ne doivent pas rester une chasse gardée pour les pays nantis. C'est un patrimoine mondial qui appartient à tous.

LCK : Quels sont vos autres projets en République démocratique du Congo ?

IK : Pour le moment en Afrique, je me contente de l'Opéra Terre d'Orage qui me prend du temps et qui exige une recherche de fonds permanente. Je voudrais en profiter pour faire un appel à toutes les personnes qui se sentent concernées par ce projet et qui auraient les moyens de contribuer à cet effort. J'ai la chance d'être soutenue par la prestigieuse Fondation Roi Baudouin qui peut détaxer les dons, quel que soit le montant de celui-ci.

Patrick Ndungidi

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE LA COOPÉRATION ET DES CONGOLAIS
DE L'ÉTRANGER

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DÉPARTEMENT AFRIQUE

N° 0694

/MAECCE-SG/DA-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Brazzaville, le 15 MAI 2021

TCHAD

Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé appellent à une transition inclusive

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Étranger présente ses compliments à la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et, se référant à la note verbale référencée 258/CEEAC/COM/2021 du 7 mai 2021, relative à l'organisation, le vendredi 21 mai 2021, en présentiel à Brazzaville, de la Conférence Extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC, en configuration COPAX, consacrée à la situation en République du Tchad,

a l'honneur de l'informer que la Présidence en exercice de la CEEAC propose la tenue de cette réunion extraordinaire le 25 mai 2021, toujours en présentiel. La Session présidentielle sera précédée, le 24 mai 2021, de la réunion du Comité Technique Spécialisé sur la Défense, la Sureté et la Sécurité (CTSDSS) du COPAX.

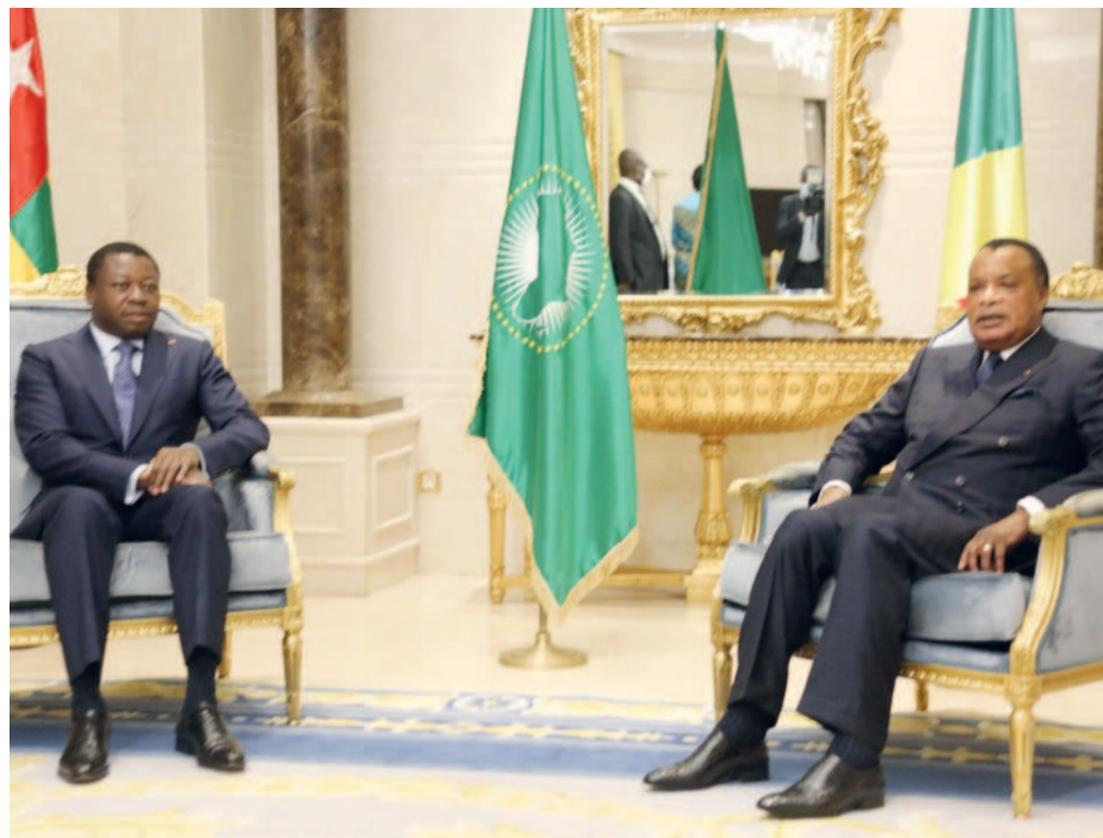
Le Ministère prie la Commission de la CEEAC d'en informer les États membres et de leur présenter les profonds regrets de la Présidence en exercice pour les modifications apportées et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.



COMMISSION DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE

-LIBREVILLE-

B.P : 2070-Brazzaville-te-Fax : (242) 282.38.04 - Email : _maef@yahoo.fr-site :www.diplobrazza.cg



Denis Sassou N'Guesso et Faure Essozimna Gnassingbé

Le chef de l'État congolais et son homologue togolais ont appelé le 14 mai à Brazzaville à une transition inclusive au Tchad, tout en exprimant leur attachement à la paix et à l'unité dans ce pays. Les deux chefs d'État se sont exprimés à la faveur d'une visite du président Faure Essozimna Gnassingbé à Brazzaville. Selon un communiqué publié à l'issue de cette visite, les deux chefs d'État « ont souhaité une transition inclusive, pacifique et apaisée avec l'appui de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, du G5 Sahel et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux ».

La Rédaction

RÉFLEXION

Un Sommet décisif

Il se pourrait bien que le Sommet sur le financement des économies africaines qui réunira à Paris, demain, dix-huit chefs d'État et de hauts responsables d'institutions internationales marque un tournant dans les relations multiséculaires que l'Europe et plus précisément la France entretiennent avec le continent africain. Se tenant dans le moment très particulier où la crise sanitaire provoquée par le coronavirus se conjugue avec une crise économique dont personne aujourd'hui ne peut dire quelle sera l'issue, cet échange au plus haut niveau doit permettre de traiter les questions essentielles dont dépend le sort de plus d'un milliard et demi d'êtres humains.

S'il est trop tôt pour dire ou même imaginer quelles décisions seront prises à l'issue de ce Sommet réuni dans le but d'aider les États et les gouvernements africains à résoudre les problèmes auxquels ils se trouvent présentement confrontés, il ne l'est pas pour avancer que le Vieux continent va maintenant se mobiliser dans ce noble but. Avec, en tête des priorités, l'assainissement des finances publiques que la

double crise présente a, comme on dit, lourdement plombées et le maintien voire même l'augmentation des investissements qui permettront une hausse générale du niveau de vie génératrice elle-même des grands progrès sociaux que les populations attendent.

Le fait que ce Sommet se tienne à Paris et qu'Emmanuel Macron en soit non seulement l'initiateur mais aussi le pilote confirme le fait que la France, en dépit des problèmes auxquels elle se trouve elle-même confrontée, a réellement pris la juste mesure des défis que l'Europe doit aujourd'hui relever si du moins elle veut conserver son influence à l'échelle mondiale. En invitant près d'une vingtaine de ses homologues africains à venir débattre sur le sujet en présence des représentants des principales institutions de la gouvernance mondiale, tout particulièrement le Fonds monétaire international, le président français marque de façon claire que l'Afrique est et doit rester le premier partenaire de l'Europe.

Alors que la Chine s'emploie de façon spec-

taculaire à accroître sa présence sur toute l'étendue du continent, que la Russie s'organise elle-même pour retrouver la place qu'elle y occupa au lendemain des indépendances, que les États-Unis conduits par le nouveau président Joe Biden étudient les voies à suivre afin d'y accroître leur influence, le Sommet de Paris prend dès à présent une dimension particulière. Outre le fait qu'il abordera de front les questions essentielles dont seule la résolution peut permettre à l'Afrique d'entrer dans une nouvelle ère, il témoignera de l'attention, de l'intérêt que les dirigeants du continent portent eux-mêmes à l'Europe.

Il y a fort à parier qu'Emmanuel Macron le dira clairement dès ce soir lors du dîner que lui-même et son épouse Brigitte organisent au Palais de l'Élysée pour les chefs d'État et leurs épouses présents à Paris. Un dîner amical certes, mais qui confirmera s'il en était besoin l'attention que porte au continent le président français.

Jean-Paul Pigasse